

PROJET PEDAGOGIQUE

Sébastienne Guyot



Directeur : Yann Boichin

Coordinateur : Luc Ducrot

Numéro d'habilitation :

Extrascolaire : 0780720CL000520

Périscolaire : 0780720AP000821



Table des matières

Présentation du contexte de l'accueil collectif de mineur	3
La ville	3
Localisation	3
La commune d'agglomération	3
Les quartiers	4
IFAC Sartrouville Animation	4
Les missions	4
Les structures	5
Les moyens humains	6
Les objectifs éducatifs	6
Le projet péri éducatif de Sartrouville Animation	7
L'accueil de loisirs	7
Situation géographique	7
Les horaires de fonctionnement	9
Les locaux.....	9
L'équipe d'animation.....	11
Le public	11
Le projet pédagogique	13
Le constat	13
Problématique.....	15
Les objectifs pédagogiques	15
Plan d'action	16
L'accueil des enfants en situation de handicap	17
Le fonctionnement	17
L'accueil du matin et du soir	21
Temps de rassemblement	22
Les temps récréatifs	22
Les activités dirigées.....	23
Les temps de restauration	23
Les temps de retour au calme ou de repos	24
Les évènements familles.....	25
Critères d'évaluation	26
Les chartres d'IFAC Sartrouville animation	31

Présentation du contexte de l'accueil collectif de mineur

La ville

Localisation

Sartrouville est une commune située dans les Yvelines, en région Île-de-France, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Paris. Bordée par la Seine, elle bénéficie d'un cadre de vie agréable et d'un bon réseau de transports, notamment grâce au RER A et à la ligne L du Transilien. Ville dynamique et familiale, Sartrouville compte environ **53 000 habitants**. Elle propose de nombreux équipements culturels, sportifs et éducatifs. Elle se distingue aussi par la richesse de son tissu associatif et par des événements locaux conviviaux. En plein développement, Sartrouville allie tradition et modernité, tout en conservant un esprit de quartier chaleureux et accessible.

La commune d'agglomération

Sartrouville fait partie de la **Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS)**, située dans les Yvelines et le Val-d'Oise. Cette intercommunalité regroupe **19 communes** et près de **340 000 habitants**. Elle a pour mission de coordonner le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, les mobilités, l'environnement, ou encore la culture à l'échelle du bassin de vie. Grâce à cette coopération, Sartrouville bénéficie d'une dynamique intercommunale qui favorise les projets collectifs et améliore la qualité de vie de ses habitants tout en préservant son identité locale.

Les quartiers

Le territoire communal est très fortement urbanisé, l'espace urbain occupant plus de 92% de la superficie totale (8,42km²) contre 8% d'espace rural.

La ville se compose de deux parties bien distinctes avec comme frontière symbolique le RD 308, l'avenue Maurice Berteaux qui traverse Sartrouville de puis Maisons Laffitte jusqu'à Houilles.

Les quartiers du plateau font l'objet d'un vaste programme de rénovation urbaine depuis quelques années, notamment dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale pour la Rénovation Urbaine).

Trois quartiers sont classés QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) : les Indes, Le mont Olivet au vieux pays et le quartier de la Marinière à la croix Mallard.

Dans les quartiers du plateau le taux de chômage est plus élevé et la catégorie socio professionnelle moins favorisée majoritairement composée d'employés et d'ouvriers.

Les quartiers proches du centre-ville se modifient également fortement avec les constructions d'immeubles et de pavillons individuels sur les espaces privés que vendent beaucoup de Sartrouillois.

Ces transformations majeures et la proximité avec Paris attirent de plus en plus d'habitants de la petite couronne.

Composés majoritairement de familles actives, la catégorie socio professionnelle est élevée (beaucoup de cadres), les besoins de garde sont donc importants.

IFAC Sartrouville Animation

En 2016 puis en 202, la mairie a lancé un appel d'offre sous la forme d'une DSP (Délégation de Service Public), l'ifac (Institut de de Formation, d'Animation et de Conseil) qui s'est vu confié la gestion des accueils périscolaires et extrascolaires de la ville de Sartrouville pour une durée de 5 ans. Cette DSP vient d'être renouvelée pour 5 nouvelles années.

Les missions

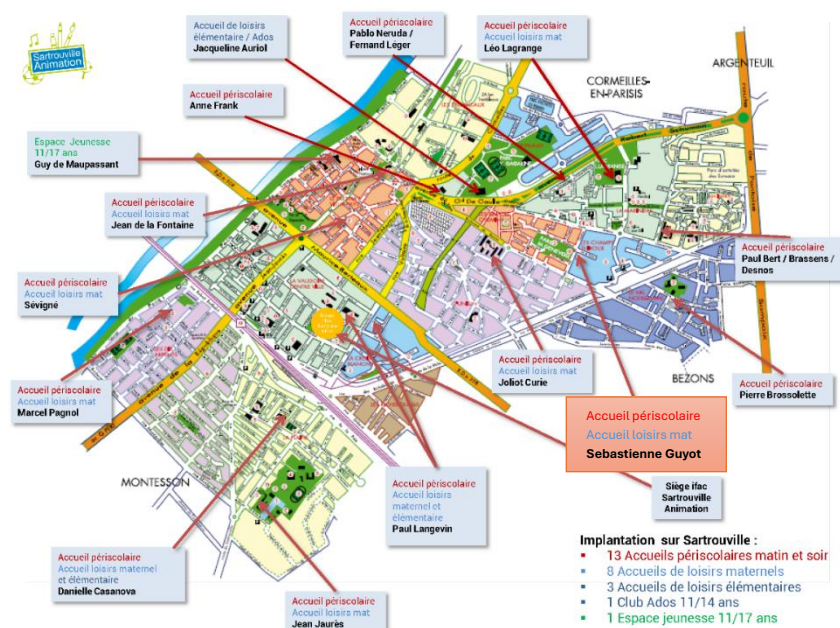
Le Délégué assure la gestion continue du service délégué, dans les conditions fixées par un contrat, dans le respect de la réglementation, des droits et de la sécurité des enfants, des familles et des tiers, des biens et des locaux mis à sa disposition et dans une parfaite transparence technique et financière.

Dans les conditions fixées au contrat, le Délégué est notamment chargé d'exécuter les missions suivantes :

- Gérer les accueils de loisirs maternels, les accueils de loisirs élémentaires, les accueils pour les jeunes (**ACM du mercredi et des vacances scolaires**).
- Organiser les activités périscolaires comprenant l'accueil préscolaire et postscolaire
- Assurer la facturation du service et la perception des redevances auprès des usagers.
- Accueillir les usagers, garantir leur sécurité, organiser et coordonner les activités dans les conditions réglementaires en vigueur
- Gérer les relations avec les familles ;
- Gérer les inscriptions des enfants dans les structures.
- S'engager à assurer la sécurité, l'hygiène, le bon fonctionnement, la continuité, la qualité optimale ainsi que la bonne organisation du service aux usagers afin d'offrir à ces derniers une prestation conforme à ce qu'ils sont en droit d'attendre d'un service public de cette nature.

Les structures

- 13 points d'accueil périscolaire ouverts le matin et le soir pendant le temps scolaire
- 6 à 4 accueils de loisirs maternels ouverts les mercredis et vacances
- 3 accueils de loisirs élémentaires ouverts les mercredis et vacances
- 2 accueils de loisirs adolescents : le Club Ado ouvert pendant les vacances et l'espace 11/17 ouvert tous les soirs, les mercredis et les vacances de 14 à 19h.
- La ville de Sartrouville en qualité de délégataire de service public est propriétaire des infrastructures, les accueils périscolaires et extrascolaires sont gérés par ISA.



Les moyens humains

Il comprend 82 postes répartis de la façon suivante :

- 5 coordinateurs locaux responsables d'un secteur comprenant un accueil extrascolaire et de 2 à 4 accueils périscolaires
- 13 directeurs et 3 adjoints répartis sur l'ensemble des accueils périscolaires.
- 54 animateurs en CDI ou CDD soirs mercredis et vacances dont 34 effectuent également l'accueil du matin
- 4 remplaçants

L'entretien, les réparations sont assurées conjointement par les agents municipaux et départementaux. La restauration est assurée par _____ dans le cadre d'une DSP.

Les objectifs éducatifs

Ils favorisent :

- L'apprentissage de la citoyenneté et de la laïcité
- La connaissance de la nature et la sensibilisation à l'éco-citoyenneté
- La sociabilisation : le goût de la vie en collectivité et l'esprit de camaraderie
- Le développement personnel (physique et intellectuel) par la responsabilisation et la débrouillardise
- L'esprit d'initiative, d'engagement pour des projets communs, le sens critique et le libre arbitre

Il favorise la mixité sociale et doit permettre à l'enfant de mieux appréhender sa ville et son environnement.

Ce sont donc les ressources humaines et les capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation de compréhension et de disponibilité qui seront les qualités primordiales de nos équipes d'animation.

Le projet péri éducatif de Sartrouville Animation

Même si les projets pédagogiques sont déclinés par accueil de loisirs en fonction des particularités des publics et de leur implantation sur le territoire de la ville, ils reprendront les moyens transversaux du projet péri-éducatif pour mettre en cohérence l'offre d'activités à tous les Sartrouillois. Ces moyens sont :

- L'aménagement des accueils
- Malles pédagogiques
- Les vacances à thème
- Le projet écocitoyen
- Démarche d'inclusion des enfants en situation de de handicap
- Renforcer les relations avec les familles
- Les clubs (English et digital)
- Les mini-séjours
- La démarche qualité

L'accueil de loisirs

Situation géographique

L'accueil de loisirs est situé au 23 Rue de Thann, 78500 Sartrouville, dans les locaux de l'établissement du même nom. Il bénéficie d'un environnement agréable, à proximité du **théâtre Jacques Brel**, du **poney club**, de la **ferme pédagogique de Gally**, et de la **bibliothèque Stendhal**.

Implanté dans le **quartier du Plateau**, le centre se trouve au cœur d'un secteur résidentiel composé majoritairement de maisons pavillonnaires, avec quelques immeubles HLM. Il est **bien desservi par les transports en commun**, notamment par plusieurs lignes de bus, ce qui facilite l'accès pour les familles.

Habilitation SDJES :

90 enfants de maternelle les mercredis et pendant les vacances scolaires

Jusqu'à 95 enfants sur le temps périscolaire, dont 90 enfants de moins de 6 ans.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES DDJSCS

- Fiche de déclaration d'un ACM SH + récépissé de la déclaration
- Registre de présence des enfants (listing ou tablette)
- Fiches sanitaires dématérialisées (tablette) et protocoles d'accueil individualisé
- Projet éducatif de l'organisateur
- Projet pédagogique de la structure + projet de fonctionnement
- Accès au registre de sécurité + l'avis relatif au contrôle de sécurité
- Cahier de soins
- Fiches de renseignements animateurs (Diplômes / vaccinations / casier judiciaire)
- Attestation d'assurance
- Les menus
- Les numéros de téléphone indispensables (Directeur du site / numéros d'urgence / numéros des différents accueils / astreintes des directeurs)
- Les consignes à tenir en cas d'incendie
- Interdiction de fumer
- Planning d'activités
- Liste du personnel et horaires de travail des salariés
- Recommandation départementale des Yvelines DDJSCS
- Cahier de transmission
- Plan canicule
- Planning d'activités
- Fiche posture Vigipirate

Les horaires de fonctionnement

Périscolaire	<ul style="list-style-type: none">• Le matin de 7h15 à 8h30• Le soir de 16h30 à 19h
mercredis et vacances scolaires	<ul style="list-style-type: none">• De 7h15 à 19h• De 7h15 à 12h• De 7h15 à 13h30• De 12h à 19h• De 13h30 à 19h

Les locaux

Fonctionnement de l'Infirmierie

L'infirmierie est située dans le bureau, espace dédié au personnel encadrant. Elle est accessible uniquement aux enfants accompagnés d'un adulte.

- Le/la directeur(trice) ou l'adjoint(e) gère l'infirmierie. Mais chaque personnel est amené à prodiguer des soins.
- Tous les passages sont notés dans le registre d'infirmierie.

Matériel disponible

- Trousse de premiers secours (pansements, désinfectant, compresses, ciseaux, etc.)
- Thermomètre, gants jetables, sac à vomi, poches de froid (salle animateurs)
- Lit de repos ou matelas
- Carnet d'infirmierie
- Liste des enfants avec P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

Procédure en cas de blessure ou de malaise

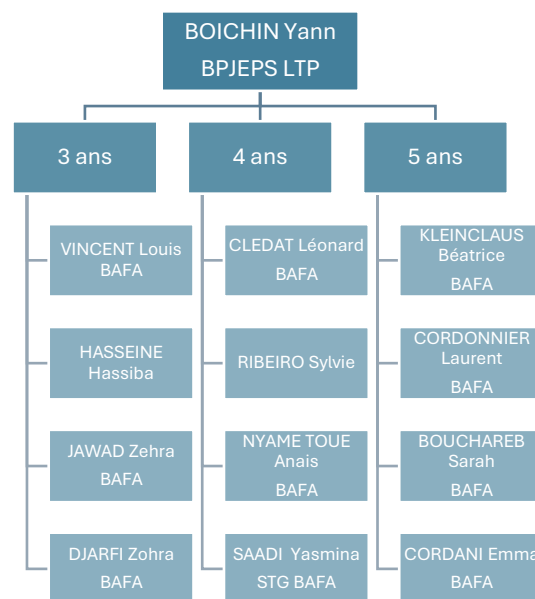
1. L'animateur accompagne l'enfant au bureau/infirmierie et informe le responsable.
2. L'animateur et/ ou le responsable évalue la situation :
 - Petit bobo → soin sur place, enregistrement dans le registre
 - Douleur persistante, fièvre ou traumatisme → appel aux parents
 - Urgence → appel au 15 (SAMU) + parents
3. Une fiche de soin dans le carnet d'infirmierie est remplie à chaque intervention (date, heure, nom de l'enfant, blessure, soin prodigué, signature de l'adulte).
4. Un retour est systématiquement fait aux parents à la fin de la journée.

L'équipe d'animation

le cadre réglementaire

1 animateur pour 8 enfants maternels et 1 pour 12 enfants élémentaires, le mercredi et les vacances scolaires.

1 animateur pour 10 enfants maternels et 1 pour 14 enfants élémentaires, sur le temps périscolaire



Le public

- Sur le temps périscolaire du matin et du soir, les enfants accueillis sont âgés de 2 ½ ans à 5 ans. Ils sont obligatoirement scolarisés dans les écoles maternelles du secteur de Sebastienne Guyot.
- L'effectif sur ces temps d'accueil périscolaire est le moins élevé de la ville avec en moyenne 6 enfants le matin et 25 le soir. Cet effectif s'explique par la situation sociale des familles plus défavorisées sur ce secteur ou le taux de chômage est assez élevé.
- Sur les temps de mercredis et vacances scolaires, le centre accueille les enfants des écoles maternelles du secteur : P. Brossolette, P. Neruda, P. Bert, R. Desnos et Léo Lagrange.
- L'effectif moyen est de 80 enfants maternels majoritairement issus des écoles Brossolette, Prévert et Neruda pour répondre en premier lieu à un besoin de garde des familles qui travaillent. Pour les autres écoles (Lagrange, Bert et Desnos), l'accueil répond plus à un besoin de loisirs qui se traduit avec une fréquentation plus importante en demi-journée l'après-midi.
- 20% des familles sont de condition favorisée et habitent principalement le secteur P. Brossolette. Les 80% restants sont issus de familles de classes moyennes voir défavorisées. Leurs lieux de résidence est constitué d'immeubles locatifs à loyers modérés.

- Chaque mercredi, le site accueille :
 - Deux enfants en situation de handicap, ainsi que 15 à 20 enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
 - La plupart des enfants sont présents à la journée complète, les accueils sur une demi-journée (matin ou après-midi) étant rares (environ 15 enfants).

Le projet pédagogique

Le constat

Constats observés au sein de l'accueil de loisirs

1. Manque d'autonomie et de propreté chez les plus jeunes

Il a été observé un déficit d'autonomie chez les enfants du groupe des petits, notamment lors des temps de passage aux sanitaires. Beaucoup d'enfants ne maîtrisent pas encore les gestes d'hygiène de base (lavage des mains, utilisation des toilettes), ce qui entraîne un manque de propreté général à ces moments de la journée.

2. Désorganisation dans le rangement des jeux

Le rangement des jeux n'est pas toujours bien effectué. Les enfants comme les animateurs peinent à retrouver le matériel ou à le ranger correctement, ce qui impacte la fluidité des activités et des temps de jeux.

3. Règles de vie peu assimilées par les enfants

Il est nécessaire de retravailler les règles de vie afin qu'elles soient mieux comprises et intégrées par les enfants. Les supports actuels ne semblent pas suffisamment visuels ou adaptés à l'âge des enfants. Les animateurs n'insistent pas assez ou ne sont pas assez cohérent sur les règles de vie en vigueur.

4. Forte appétence pour les jeux collectifs et musicaux

Les enfants montrent un vif intérêt pour les activités collectives, notamment les jeux de coopération et les animations musicales. À l'inverse, ils se désintéressent des activités manuelles ou plus calmes. Il serait pertinent de renforcer l'offre d'activités en lien avec leurs centres d'intérêt tout en les incitant progressivement à diversifier leurs expériences.

5. Perturbation liée aux changements de centre de loisirs (déménagement)

Le centre de loisirs a connu plusieurs changements de site qui ont pu perturber les repères des enfants. Dans un premier temps, le groupe a été transféré vers le nouveau site de Guyot. Cependant, à la suite d'une inondation sur ce site, nous avons dû réintégrer notre ancien centre, Léo Lagrange.

Ces déplacements successifs ont demandé aux enfants une nouvelle capacité d'adaptation, puisqu'ils doivent à nouveau retrouver leurs repères dans un environnement qu'ils avaient quitté. Cette situation peut engendrer de l'instabilité

et nécessite un accompagnement particulier de l'équipe d'animation afin de rassurer les enfants et de recréer un cadre sécurisant et stable.

6. Forte demande pour les grands jeux (babyfoot, etc.)

Les grands montrent un véritable engouement pour les grands jeux comme le babyfoot ou d'autres jeux collectifs en bois. Il serait pertinent de pérenniser ces activités en leur assurant un accès régulier à ces équipements ou en en proposant d'autres similaires.

7. Temps de regroupement (appel) trop long et peu ludique.

Actuellement, les temps d'appel manquent de dynamisme et peuvent paraître trop longs pour les enfants. Durant ces moments d'attente, certains perdent rapidement leur attention, s'impatientent et peuvent adopter des comportements agités, ce qui entraîne une montée de l'excitation au sein du groupe.

Cette situation rend la gestion du groupe plus complexe pour l'équipe d'animation, notamment lorsqu'il faut maintenir le calme et l'attention de tous

8. Temps calme

Un temps calme structuré a été instauré afin d'offrir aux enfants un moment de transition et d'apaisement au cours de la journée. Cependant, sa mise en place a rencontré certaines difficultés, notamment en raison du manque d'habitude des enfants face à ce nouveau fonctionnement. Certains ont eu du mal à adhérer pleinement à ce moment, ce qui a parfois rendu son déroulement compliqué.

Afin de le rendre plus efficace, nous prévoyons de retravailler son organisation et son contenu pour qu'il soit mieux adapté aux besoins des enfants. L'objectif est qu'il devienne progressivement un véritable rituel, à la fois ludique, agréable et attendu par les enfants, favorisant ainsi leur bien-être et un retour au calme plus naturel.

9. Activités à récupérer

Les enfants ne récupèrent pas systématiquement les activités ou créations réalisées au cours de la journée. En fin de journée, le manque de visibilité sur leurs productions, combiné à l'oubli au moment du départ, fait que de nombreuses réalisations restent sur place.

Au fil du temps, ces activités s'accumulent, s'entassent et finissent parfois par être jetées, ce qui peut être frustrant pour les enfants comme pour l'équipe d'animation.

Problématique

Comment améliorer l'organisation, l'autonomie des enfants et l'adaptation des espaces et activités au sein de l'accueil de loisirs, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge tout en assurant un cadre structurant et cohérent ?

Les objectifs pédagogiques

Notre priorité est d'offrir aux enfants un environnement agréable et sécurisant, où ils prennent plaisir à venir chaque jour. Dans la continuité des années précédentes, nous souhaitons leur permettre de découvrir de nouvelles techniques, de développer leur motricité fine et globale, de favoriser leur autonomie ainsi que la coopération au sein du groupe. Nous mettons également un point d'honneur à encourager leur créativité et leur expression personnelle.

Cette année, de nouveaux objectifs viennent enrichir notre démarche :

Renforcer l'autonomie et l'hygiène des enfants, notamment chez les plus jeunes.

Repenser l'organisation des espaces pour faciliter le rangement et le repérage.

Favoriser l'appropriation des règles de vie.

Adapter l'offre d'activités aux besoins et aux envies des enfants, en particulier pour les plus grands.

Plan d'action

Renforcer l'autonomie et l'hygiène des enfants, notamment chez les plus jeunes.

- Mise en place de temps de sensibilisation et d'échange sur le thème de l'hygiène
- Installation d'un espace de jeux d'imitation sur l'hygiène des plus petits
- Affichage avec pictogrammes (lavage des mains, toilettes, etc.)
- Mise en place d'un tableau de réussite afin de valoriser le progrès en autonomie
- Mise en place de rituels (musique, chant) lors du passage aux toilettes.

Repenser l'organisation des espaces pour faciliter le rangement et le repérage.

- Mise en place de porte manteaux nominatifs pour tous les groupes
- Atelier création de pictos
- Jeux collectifs autour du tri et du rangement
- Mise en place d'un planning visuel de la journée pour les enfants
- Création de salles à thèmes

Favoriser l'appropriation des règles de vie.

- Co-construire les règles avec les enfants + support visuel
- Mise en place de rituel du matin sur les règles de vie
- Création d'un puzzle des règles
- Attribuer de petites responsabilités aux enfants pour qu'ils soient acteurs de la vie du groupe.
- Mise en place de jeux réguliers sur les règles de vie.

Adapter l'offre d'activités aux besoins et aux envies des enfants, en particulier pour les plus grands.

- Mise en place de temps d'échange autour des envies des enfants
- Co construction d'un planning d'activités avec les enfants de 5 ans.
- Proposer des activités innovantes au groupe des 5 ans.
- proposer régulièrement des grands jeux collectifs ainsi que des jeux musicaux.

La démarche d'inclusion de Sartrouville Animation pour les enfants en situation de handicap

Notre démarche d'inclusion :

Elle se réfléchit et se construit collectivement. Elle doit viser des objectifs réalistes au regard de la situation de l'enfant et du contexte de l'accueil.

Évaluer en équipe la nécessité d'élaborer un projet d'inclusion qui doit impliquer la famille, l'enfant, l'équipe d'animation et le cas échéant d'autres partenaires (enseignants, professionnels médico-sociaux...).

Nos objectifs :

- Offrir aux enfants en situation de handicap et accueillis en milieu ordinaire, un mode de garde adapté et de qualité.
- Offrir un service de qualité pour les familles, adapté à leurs besoins spécifiques en leur permettant de concilier vie professionnelle et familiale : (horaire, conditions d'accueil des enfants).
- Mise en place d'un événement autour de cette thématique.

Procédures et modalités pour la mise en place du P.A.P

- Les accueils de loisirs d'ifac Sartrouville Animation favorisent l'accueil des enfants en situation de Handicap.
- Afin de faciliter leur inclusion, un Protocole Accueil Personnalisé (PAP) doit être construit avec les familles, les équipes et les partenaires.
- Ce protocole établit avec les familles la notion d'engagement réciproque. Il s'assure que les besoins de l'enfant peuvent être pris en compte dans chaque accueil collectif sollicité, sous réserve de la compatibilité avec la vie en collectivité et le bien-être de l'enfant.

Le Protocole d'Accueil Personnalisé (PAP) permet de :

- Accueillir l'enfant handicapé dans des conditions adaptées.
- Définir les responsabilités des acteurs concernés (famille, partenaires...).
- Organiser les conditions qui vont garantir la sécurité et la qualité de vie de l'enfant en situation de handicap au sein des différentes structures.
- Accompagner et faire évoluer l'accueil de l'enfant.

Le fonctionnement

MA JOURNEE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

7h15/9h15 : Accueil des enfants

Je peux faire :

- Des coloriages
- Des dessins
- Des jeux d'imitations
- Du modelage
- Des puzzles
- Des jeux de construction



d'appel



9h15/9h30 : temps de regroupement et

On me propose :

- Des chants
- Des jeux

9h30/10h : temps récréatif

Je peux faire :

- Des jeux de cour
- Du vélo
- Des jeux de ballons



10h/11h : temps d'activité

On me propose des activités manuelles, sportives, culturelles ou artistiques.



11h15/13h15 : temps de repas

Je peux m'asseoir avec mes copains à la table que je veux et je choisis les portions que je souhaite manger



13h15/14h : Temps calme (4/5 ans)

On me propose :

- Des histoires et des contes
- Des temps de relaxation
- Des jeux de construction

13h/15h : temps de repos (3 ans)

Je vais coucher mon doudou et je le rejoins afin de me reposer le temps que j'ai besoin.

Quand je me réveille, je suis accueilli dans ma salle afin de participer à des ateliers mis en place par mes animateurs.



14h/14h30 : temps récréatif

Je peux faire :

- Des jeux de cour
- Du vélo
- Des jeux de ballons

14h30/15h30 : temps d'activité

On me propose des activités manuelles, sportives, culturelles ou artistiques.



15h30/16h30 : le goûter

Je peux m'asseoir avec mes copains à la table que je veux et je choisis les portions que je souhaite manger

16h30/19h : temps d'accueil des parents

J'attends mes parents, pendant ce temps je peux faire :

- Des jeux de cour
- Du vélo
- Des jeux de ballons
- Des coloriages
- Des dessins
- Des jeux d'imitations
- Du modelage
- Des puzzles
- Des jeux de construction



La journée s'achève, je retrouve papa et maman et on se retrouve le lendemain pour de nouvelles aventures.

L'accueil du matin et du soir

Les temps d'accueil sont des moments clés de la journée, organisés le matin à l'arrivée des enfants et le soir lors de leur départ. Ils permettent une transition douce entre le cadre familial et le centre de loisirs, tout en assurant un lien de confiance entre les familles et l'équipe d'animation.

Accueil des parents

L'accueil des parents se fait dans un climat bienveillant, chaleureux et professionnel. Les animateurs sont disponibles pour échanger, répondre aux questions et transmettre les informations importantes concernant la journée ou l'enfant. Le dialogue est essentiel pour instaurer une relation de confiance et assurer un bon suivi de l'enfant.

Accueil des enfants

Dès leur arrivée, les enfants sont accueillis individuellement avec attention, afin de leur permettre de démarrer la journée en douceur. Le soir, l'équipe veille à ce que chaque départ soit sécurisé, avec un échange rapide sur le déroulement de la journée. L'identité des personnes venant chercher les enfants est systématiquement vérifiée, notamment pour les nouveaux arrivants ou en cas de doute.

Des ateliers libres et calmes sont proposés pour occuper les enfants dans une ambiance sereine :

- Jeux de société
- Activités manuelles simples (coloriages, gommettes, perles...)
- Jeux de construction
- Lecture, coin détente
- Activités motrices en intérieur ou extérieur selon la météo

Ces activités sont pensées pour être souples, sans obligation, permettant à chaque enfant de participer à son rythme.

Ces temps d'accueil sont essentiels pour instaurer un climat rassurant et stable pour les enfants et leurs familles, et pour garantir un bon démarrage et une bonne clôture de chaque journée au centre.

Temps de rassemblement

Sensibilisation / Humeur du jour – La ronde du matin (20 à 30 min)

Ce temps d'accueil collectif marque le début de la journée. Il permet à chaque enfant de s'intégrer au groupe en douceur et de commencer la journée dans une ambiance bienveillante et dynamique.

La ronde du matin inclut :

- Un temps de parole pour échanger sur l'humeur du jour, les envies ou besoins des enfants ;
- Des exercices d'étirements ou de réveil corporel, comme la Titouni Gym, pour bien démarrer la journée ;
- Des chants ou comptines à gestes, encourageant le langage et la motricité ;
- Des jeux collectifs ou de connaissance pour renforcer la cohésion du groupe.
- Une mascotte commune a chaque accueil périscolaire et accueil de loisirs de secteur, peut faire son apparition a chaque rassemblement de groupe.

Les temps récréatifs

Ce moment est consacré à la détente et à la liberté de choix.

Les enfants peuvent participer à une ou plusieurs activités, encadrées ou en accès libre, selon leurs envies. L'objectif est de leur offrir un temps où ils peuvent jouer, se socialiser et développer leur autonomie.

Les activités proposées sont calmes et adaptées à tous :

- Jeux de société
- Jeux de construction
- Ateliers de perles ou de motricité fine
- Jeux d'imitation
- Dessins / coloriages

Dès que la météo le permet, une pause récréative en extérieur est proposée. Ce temps est essentiel pour permettre aux enfants de se dépenser physiquement, de prendre l'air et de développer leur motricité globale dans un cadre sécurisé.

Les enfants ont accès à différents espaces et jeux :

- Structures de jeux
- Jeux libres (ballons, frisbees, cerceaux...)
- Activités sportives ou petits parcours de vélos
- Jeux collectifs

Ce moment permet aussi de renforcer la cohésion du groupe par le jeu coopératif, tout en favorisant le bien-être général.

Les activités dirigées

Ce temps structuré permet de proposer aux enfants des activités diversifiées, pensées en fonction de leur âge, de leurs besoins et des objectifs pédagogiques.

Les animations s'organisent autour de plusieurs thématiques, incluant :

- **Arts plastiques** (peinture, collage, modelage, etc.)
- **Activités sportives et jeux collectifs**
- **Jeux d'expression** (théâtre, marionnettes, danse, etc.)
- **Projets à visée éducative** (découverte de la nature, des émotions, de la culture...)

Ces ateliers permettent aux enfants de développer leur créativité, leur coopération et leur motricité, tout en prenant du plaisir à apprendre.

Chaque enfant, en fonction de ses préférences, a la liberté de participer à l'activité de son choix ou de ne pas y prendre part s'il le souhaite.

Les temps de restauration

Le repas est un moment de convivialité, d'apprentissage de l'autonomie et de respect des règles de vie collective.

Le repas se déroule en plusieurs services afin d'éviter la surcharge de la salle de restauration et de limiter le niveau sonore. Les enfants de 3 et 4 ans déjeunent en deux services dans la salle de restauration maternelle, tandis que les enfants de 5 ans prennent leur repas dans la salle de restauration élémentaire.

Les enfants sont invités à se servir eux-mêmes, dans la mesure de leurs capacités, afin de renforcer leur confiance et leur autonomie.

À la fin du repas, les enfants débarrassent leur table, puis quittent la salle de restauration en petits groupes, dans le calme.

Ce temps favorise l'apprentissage du vivre ensemble, le respect, l'entraide et les bonnes habitudes alimentaires.

Les temps de retour au calme ou de repos

Le temps calme

C'est un moment de repos et d'apaisement, essentiel dans le rythme de la journée (30 min maximum).

Le temps calme permet aux enfants de se recentrer, de récupérer après une activité intense ou de se préparer à une nouvelle phase de la journée.

Les activités proposées sont volontairement douces et posées :

- Lecture individuelle ou en groupe
- Jeux de société
- Relaxation ou respiration guidée
- Atelier bricolage

Le temps de repos

Ce moment a pour objectif de procurer aux enfants un temps de repos agréable et adapté aux besoins et au rythme de chacun. Les enfants de 3 ans sont systématiquement couchés pour une sieste. Pour les enfants de 4 et 5 ans, le temps de repos est proposé en fonction de leur besoin, en concertation avec les familles.

Afin de sécuriser et d'apaiser les enfants, des petits rituels sont mis en place :

- Le coucher des doudous avant le repas,
- L'écoute d'une histoire pour favoriser l'endormissement.

Ces rituels aident les enfants à se sentir rassurés et en confiance, notamment pour ceux pour qui ce moment peut être délicat.

Deux animateurs sont présents tout au long de la sieste. Ils veillent au bon déroulement du temps de repos, mettent à disposition une panier pour les effets personnels,

assurent l'ouverture de la sortie de secours et procèdent à la remise en ordre de la salle une fois la sieste terminée.

Les enfants peuvent sortir du dortoir avant 15h30 s'ils sont réveillés ou ne dorment pas. Ils sont alors aidés à s'habiller et accompagnés dans leur salle de référence, où des espaces de jeux calmes leur sont proposés par un animateur.

Les évènements familles

Tous les derniers vendredis avant les vacances scolaires, chaque accueil périscolaire proposera une soirée familles, pensée comme un moment de découverte, de convivialité et de valorisation.

Au programme :

- **Valoriser le travail des enfants**

Expositions de dessins, projets collectifs, petites représentations, danses, vidéos...

- **Jouer en famille**

Jeux de société, blind tests musicaux, défis parents/enfants, mini-kermesses...

- **Créer ensemble**

Ateliers manuels parent/enfant : fabrication de décorations, petits bricolages, cartes à thème.

- **Partager un moment gourmand**

Goûter participatif, chocolat chaud, galette des rois ou jus de fruits selon la saison. L'occasion d'échanger avec l'équipe autour d'un moment simple et chaleureux.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation d'un projet pédagogique servent à mesurer son efficacité, sa cohérence et son impact. Plus précisément, ils permettent de :

1. Vérifier l'atteinte des objectifs : Savoir si les objectifs fixés ont été atteints.
2. Analyser la pertinence des actions menées : Évaluer si les activités et méthodes utilisées étaient adaptées au public et aux objectifs.
3. Mesurer la progression des enfants : Observer les évolutions individuelles et collectives (autonomie, socialisation, apprentissages...).
4. Améliorer les pratiques : Identifier les points forts et les axes d'amélioration pour ajuster ou enrichir les prochaines actions.
5. Rendre compte à la hiérarchie ou aux partenaires : Fournir un retour structuré sur ce qui a été mis en place, avec des éléments concrets.
6. Donner du sens au travail d'équipe : Impliquer les animateurs dans une démarche réflexive, partagée et continue.

Renforcer l'autonomie et l'hygiène des enfants, notamment chez les plus jeunes.

Critère d'évaluation	Type	Méthode de suivi	Fréquence	Commentaires / Observations
Nombre de rappels nécessaires pour les gestes d'hygiène	Quantitatif	Grille de suivi par enfant ou groupe	Hebdomadaire	
Utilisation des pictogrammes par les enfants	Quantitatif	Observation directe	Hebdomadaire	
Participation aux temps de sensibilisation	Quantitatif	Compte des enfants impliqués activement	Après chaque séance	
Évolution sur le tableau de réussite	Quantitatif	Marquage des réussites individuelles	Hebdomadaire	
Niveau d'autonomie observé (toilettes, lavage des mains, etc.)	Qualitatif	Observation et retour de l'équipe	Hebdomadaire / Mensuel	

Implication dans les jeux d'imitation liés à l'hygiène	Qualitatif	Observation lors des temps de jeu	Après chaque séance	
Réduction des réticences lors des moments d'hygiène	Qualitatif	Observation du comportement	Mensuel	
Utilisation autonome des rituels (chants, musiques)	Qualitatif	Observation pendant les transitions	Hebdomadaire	
Retours des familles / collègues sur l'autonomie des enfants	Qualitatif	Recueil verbal ou via mini-questionnaire	À la fin de chaque période	

Repenser l'organisation des espaces pour faciliter le rangement et le repérage.

Critère d'évaluation	Type	Méthode de suivi	Fréquence	Commentaires / Observations
Nombre d'enfants utilisant leur porte-manteau nominatif sans aide	Quantitatif	Grille de suivi par l'équipe	Hebdomadaire	
Nombre de pictogrammes créés et utilisés par les enfants	Quantitatif	Comptage par groupe	À la fin de l'atelier	
Temps moyen mis pour ranger les espaces après une activité	Quantitatif	Chronométrage et comparaison dans le temps	Mensuel	
Taux de participation aux jeux de tri et rangement	Quantitatif	Observation des présences	À chaque séance	
Nombre de salles à thèmes fonctionnelles et utilisées	Quantitatif	Comptage des espaces installés	Mensuel	
Autonomie des enfants dans le rangement et le repérage	Qualitatif	Observation directe des comportements	Quotidienne	
Compréhension du planning visuel de la journée	Qualitatif	Échanges oraux, reformulations par les enfants	Hebdomadaire	

Qualité de l'appropriation des espaces (utilisation des zones thématiques)	Qualitatif	Observation libre pendant les différents temps	Hebdomadaire	
--	------------	--	--------------	--

Favoriser l'appropriation des règles de vie.

Critère d'évaluation	Type	Méthode de suivi	Fréquence	Commentaires / Observations
Nombre de règles formulées avec les enfants (50%)	Quantitatif	Compte lors des ateliers de co-construction	Une fois à l'année/période	
Taux de participation aux jeux sur les règles de vie (6/10 enfants)	Quantitatif	Feuille de présence / observation	À chaque séance	
Nombre d'enfants tenant régulièrement une responsabilité	Quantitatif	Grille de suivi par animateurs	Hebdomadaire	
Nombre de rappels nécessaires pour les règles clés (écoute, respect, etc.)	Quantitatif	Observation directe / tableau de suivi	Hebdomadaire	
Nombre d'interventions liées à des manquements aux règles	Quantitatif	Observation directe / tableau de suivi	Hebdomadaire / Mensuel	
Compréhension et reformulation spontanée des règles par les enfants	Qualitatif	Échanges oraux, discussions	Hebdomadaire	
Implication dans la création du support visuel et du puzzle des règles	Qualitatif	Observation durant l'activité	Ponctuel	
Respect des règles dans les temps collectifs (jeux, repas, transitions)	Qualitatif	Observation directe	Quotidienne	

Degré d'autonomie dans l'application des règles	Qualitatif	Observation libre par l'équipe	Hebdomadaire	
Capacité des enfants à rappeler les règles entre eux de manière bienveillante	Qualitatif	Observation comportementale	Hebdomadaire	

Adapter l'offre d'activités aux besoins et aux envies des enfants, en particulier pour les plus grands.

Critère d'évaluation	Type	Méthode de suivi	Fréquence	Commentaires / Observations
Nombre de temps d'échange organisés par période	Quantitatif	Observation directe / tableau de suivi	Quotidienne	
Nombre de propositions d'enfants recueillies sur leurs souhaits en temps d'atelier.	Quantitatif	Grille de suivi par l'équipe	Une fois par période	
Pourcentage d'activités issues directement des propositions des enfants. (50%)	Quantitatif	Grille de suivi par l'équipe	Une fois par période	
Nombre de plannings co-construits sur une période donnée. (1/période)	Quantitatif	Observation directe	Une fois par période	
Nombre d'activités innovantes proposées (par période).	Quantitatif	Tableau de suivi	Une fois par période	
Taux de participation à ces activités.	Quantitatif	Grille de suivi par l'équipe	Quotidienne	
Nombre de grands jeux collectifs ou musicaux proposés sur une période	Quantitatif	Tableau de suivi	Une fois par période	
Diversité des idées exprimées.	Qualitatif	Observation libre par l'équipe	Hebdomadaire	
Évolution de la confiance en soi des	Qualitatif	Observation libre par l'équipe	Une fois par période	

enfants lors de la prise de parole.				
Respect et suivi du planning par les enfants et les animateurs.	Qualitatif	Observation directe / tableau de suivi	Quotidienne	
Satisfaction des enfants par rapport aux activités proposées	Qualitatif	Mini sondages ou retour oral	Une fois par période	
Gestion des règles et du respect entre pairs.	Qualitatif	Observation comportementale	Quotidienne	
Panel de jeux proposés (au moins 5 différents sur la période)	Qualitatif	Observation directe / tableau de suivi	Une fois par période	

Les chartres d'IFAC Sartrouville animation

Préambule : ces chartes viennent en complément de la charte éducative et présentent les intentions éducatives d'ifac Sartrouville Animation dans nos accueils de loisirs, elles peuvent évoluer en fonction des besoins.

Elles ont pour objectif, dans le cadre de nos différentes missions, d'améliorer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. Elles engagent moralement et contractuellement nos équipes à une qualité de service dans le respect des droits de l'enfant, des principes de la laïcité et des valeurs de la République.

Elles ont été élaborées par un groupe de travail associant les équipes d'animation et l'équipe de direction.

1. Le temps récréatif

« Un temps qui permet à l'enfant de participer à une ou plusieurs activités encadrées, dirigées ou non selon son choix. »

1. **INTENTIONS EDUCATIVES** => Nos actions visent à accompagner l'enfant dans sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et le développement de sa créativité. Elles favorisent son indépendance, sa dépense d'énergie, son évolution individuelle tout en lui permettant avec d'autres enfants le vivre ensemble et l'échange. Les objectifs éducatifs sont mis en œuvre par les équipes d'animation à l'aide de réunions et de formations. Nos pratiques évoluent en s'appuyant sur la démarche qualité.

2. **POSTURE EDUCATIVE** => **Les équipes d'animation, dans le respect de l'individu, s'engagent à :**
 - Être à l'écoute des enfants et recueillir leurs attentes
 - Répondre aux besoins des enfants
 - Veiller au bien-être des enfants tout en assurant la sécurité physique, morale et affective
 - Avoir un langage et un comportement constructifs et positifs
 - Faire respecter les règles de vie pour faciliter le vivre ensemble

- Encadrer l'activité en fonction de l'envie de l'enfant en favorisant le laisser faire et/ou le faire avec

3. **QUALITE RELATIONNELLE** => *Le respect, la bienveillance et la « bien faisance » sont des valeurs de référence de nos équipes d'animation qui s'adapteront aux besoins de chaque enfant.*

Les équipes d'ISA, en fonction des contraintes existantes (locaux, animateurs,) préconisent à l'occasion du temps récréatif de l'enfant de :

- Permettre le choix en proposant des pôles d'activités variés, encadrés, dirigés ou non (jeux d'intérieur / d'extérieur calmes, de défoulement, culturels, sportifs, ludiques...)
- Donner le choix à l'enfant d'être seul ou accompagné lorsque les locaux le permettent
- Permettre à l'enfant, dans la mesure du possible, de changer d'activité durant le temps récréatif

4. **QUAND ET POUR QUI** => *Le temps récréatif concerne tous les enfants sans exception, il est mis en place :*

- À tout moment de la journée, après une activité dirigée et sur les différents temps d'accueil
- Au moins une fois dans la journée

2. Le temps calme

« C'est un temps individuel de récupération qui permet à l'enfant de s'apaiser avant d'entrer dans une autre phase d'activités. »

1. INTENTIONS EDUCATIVES => Nos actions visent à accompagner l'enfant dans sa socialisation, son autonomie, son épanouissement. Elles respectent le rythme physiologique de l'enfant en lui permettant de se reposer, de s'apaiser et de se recentrer.

Les objectifs éducatifs sont mis en œuvre par les équipes d'animation à l'aide de réunions et de formations. Nos pratiques évoluent en s'appuyant sur la démarche qualité.

5. POSTURE EDUCATIVE => Les équipes d'animation, dans le respect de l'individu, s'engagent à :

- Avoir de façon constante une attitude adaptée (vigilance, présence, écoute et participation)
- Être attentives aux besoins et aux demandes des enfants
- Avoir une vision d'ensemble du groupe
- Faire avec et laisser faire
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Respecter le rythme de l'enfant
- Avoir un langage et un comportement constructifs et positifs auprès de l'enfant
- Proposer, mettre en place et animer les activités

6. QUALITE RELATIONNELLE => Le respect, la bienveillance et la « bien faisance » sont des valeurs de référence de nos équipes d'animation qui s'adapteront aux besoins de chaque enfant.

Les équipes d'ISA, en fonction des contraintes existantes (locaux, animateurs,) préconisent à l'occasion du temps calme de l'enfant de :

- Proposer des pôles d'activités calmes (coin lecture, histoires suivies d'échanges, dessins, jeux de société, relaxation, musiques douces, petites activités manuelles...)
- Rendre possible des temps d'écoute et d'échanges avec ou sans l'adulte
- Laisser l'enfant décider de ne rien faire ou de participer à un des pôles proposés
- Permettre à l'enfant de s'allonger, de dormir ou de se reposer
- Organiser la sieste pour les petites sections de maternelle et de lever l'enfant s'il ne dort pas au bout de 30 minutes
- Proposer un temps calme dans les mêmes conditions que les enfants du même âge à ceux qui arrivent à 13h30

7. **QUAND** => *Le temps calme est mis en place :*

- Les mercredis et les jours de vacances, il a lieu dans la continuité du temps de repas
- Les jours de semaine pendant le temps périscolaire, le temps calme peut être mis en place à tout moment

3. Les règles de vie

« Les règles de vie garantissent la sécurité physique, morale et affective. Elles permettent de gérer la vie en collectivité, de limiter conflits et accidents. Elles facilitent le « vivre ensemble », l'appropriation des différents espaces et donnent des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. »

1. **INTENTIONS EDUCATIVES** => Leur mise en place est essentielle pour assurer la vie quotidienne, la sécurité, le relationnel et les activités. Les règles de vie découlent du projet éducatif et du projet pédagogique, de la Charte éducative et du règlement intérieur. Elles sont établies par les équipes dans chaque structure et donnent lieu à l'utilisation d'outils (supports visuels, pictogrammes, affichages, etc.). Les enfants peuvent y-être associés. Les règles de vie visent à développer leur autonomie et leur socialisation.

2. **POSTURE EDUCATIVE** => Par l'instauration de règles de vie, les équipes d'animation, dans le respect de l'individu, s'engagent à :
 - Favoriser la vie en collectivité
 - Accueillir tous les enfants dans leur diversité et leurs différences
 - Donner des repères pour tous les acteurs
 - Permettre une équité entre les enfants, une cohérence entre les acteurs éducatifs et leurs partenaires
 - Instaurer l'échange entre les adultes et les enfants, les enfants eux-mêmes, les animateurs entre eux et avec les familles
 - Faire du respect, de la bienveillance et de la bienfaisance des valeurs de référence
 - Adopter un langage adapté, un comportement positif et constructif auprès des enfants

3. **QUALITE RELATIONNELLE** => Le respect, la bienveillance et la « bien faisance » sont des valeurs de référence de nos équipes d'animation qui s'adapteront aux besoins de chaque enfant.

En fonction des contraintes existantes (réglementation DDCCS, règlement intérieur, locaux), les règles de vie permettent de :

- Établir des repères chrono biologiques et des rituels permettant aux enfants, quels que soient leurs âges ou leurs handicaps, de se situer plus facilement dans l'espace et dans les différents temps de la journée
- Garantir l'hygiène corporelle, le respect des protocoles sanitaires et alimentaires personnalisés des enfants
- Respecter le rythme de vie de l'enfant
- Faire ou ne pas faire, ne pas terminer
- Changer d'activité
- Favoriser, à l'occasion des repas, la convivialité, le respect, le partage et l'éducation alimentaire
- Valoriser et accompagner l'enfant dans ses relations et ses réalisations
- Sécuriser les espaces de vie et de circulation
- Utiliser correctement le matériel, de le partager et le ranger

4. Sanctions et punitions

1. INTENTIONS EDUCATIVES => Nos actions visent à accompagner l'enfant dans sa socialisation, son autonomie, son épanouissement.

Elles favorisent la vie en collectivité et préviennent de tout acte négatif.

Les objectifs éducatifs sont mis en œuvre par les équipes d'animation à l'aide de réunions et de formations. Nos pratiques évoluent en s'appuyant sur la démarche qualité.

2. POSTURE EDUCATIVE => Les équipes d'animation, dans le respect de l'individu, s'engagent à :

- Avoir un langage et un comportement constructif et positif auprès des enfants et des familles
- Créer un climat de confiance et une relation de qualité avec l'enfant (par exemple en partageant des moments privilégiés)
- Valoriser l'enfant en lui donnant des responsabilités afin de favoriser son autonomie
- Avoir un positionnement équitable à l'égard des enfants

3. QUALITE RELATIONNELLE => Le respect, la bienveillance et la « bien faisance » sont des valeurs de référence de nos équipes d'animation qui s'adapteront aux besoins de chaque enfant.

Les équipes d'ISA préconisent à l'occasion d'un acte positif de l'enfant de :

- Favoriser la confiance et l'estime de soi en récompensant de façon verbale, individuelle ou collective, exceptionnellement de façon matérielle
- Encourager les enfants dans tout acte positif
- Les équipes d'ISA préconisent à l'occasion d'un acte négatif de l'enfant de :
- Proposer un retour au calme afin de faire redescendre la pression
- Dialoguer, questionner, faire réfléchir l'enfant dans le but de créer un mode de communication
- Avertir des conséquences de ses actes, le faire réfléchir à son geste qui peut entraîner une sanction, mettre en place une sanction réparatrice

- Responsabiliser l'enfant, lui faire prendre conscience de son acte, le faire participer à chaque fois que c'est possible à une réparation constructive et éducative
- Isoler, en cas de besoin, provisoirement l'enfant de façon adaptée
- Réunir selon la gravité de l'acte toute les parties concernées (parents, enfant, équipe d'animation)
- Relayer de façon directe sans intermédiaire, à chaque fois que c'est possible, les comportements négatifs de l'enfant, en se centrant sur les faits
- Équilibrer à chaque fois que c'est possible par les comportements positifs de l'enfant
- Rester impartial
- Sanctionner l'acte et non l'enfant

4. SECURITE DU PUBLIC => Afin de garantir la sécurité des enfants tout acte violent portant atteinte à la sécurité physique, psychologique et morale est formellement interdit. Les animateurs d'ISA refuseront de :

- Être violents verbalement, humiliants
- Adopter toute attitude autoritaire abusive
- Être moqueurs, dévalorisants, stigmatisants, discriminants, dénigrants
- Faire du favoritisme
- Priver un enfant de nourriture, d'activité ou de sortie (sauf en cas de mise en danger)
- Montrer le mauvais exemple (adulte, enfant)
- Appliquer des punitions collectives

5. LES REGLES DE BON VOISINAGE

1. INTENTIONS EDUCATIVES => Leur mise en place est essentielle pour assurer la vie quotidienne, la sécurité, le relationnel et les activités. Les règles de bon voisinage découlent du projet éducatif, du projet pédagogique, du règlement intérieur et des différentes chartes en vigueur. Elles sont établies par les équipes dans chaque structure et donnent lieu à l'utilisation d'outils (supports visuels, pictogrammes, affichages, etc.). Les enfants peuvent y-être associés. Ces règles visent renforcer les notions de citoyennetés.

2. POSTURE EDUCATIVE => Par l'instauration de règles respectueuses de l'environnement des ACM, les équipes d'animation guident les enfants dans la considération des individus, ils s'engagent à :

- Favoriser la vie sociale en collectivité
- Instaurer l'échange entre les adultes et les enfants, les enfants eux-mêmes, les animateurs entre eux.
- Donner des repères pour tous les acteurs
- Soutenir une cohérence entre les enfants, les acteurs éducatifs et leurs partenaires
- Faire du respect, de la bienveillance et de la bienfaisance des valeurs de référence
- Adopter un langage adapté, un comportement de référent exemplaire auprès des enfants

3. QUALITE RELATIONNELLE => Le respect, la bienveillance et la « bien faisance » sont des valeurs de référence de nos équipes d'animation qui s'adapteront aux besoins de chaque structure.

En fonction des contraintes existantes (réglementation DDCS, règlement intérieur, locaux), les règles de bon voisinage permettent de :

- Établir des règles de respect de l'environnement avec les enfants appliquées par tous
- Mettre en œuvre un affichage clair et ludique en direction du public
- Respecter et faire respecter le volume sonore en extérieur et intérieur
- Organiser des temps récréatifs avec du matériel adapté pour réduire le niveau sonore (malle pédagogique extérieure)
- Adapter l'activité aux lieux en tenant compte des règles établies
- Être particulièrement vigilants sur les comportements qui pourraient porter atteinte à la sécurité d'autrui.

